

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1367

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 33

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 63, substituer au mot :

« Elle »,

les mots :

« Cette prise en charge ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.